

Réf: Dossier N° : 19857

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « TRANSIT-COSS »

Siège social : ABIDJAN - TREICHVILLE, 12 BP 2437 ABJ 12

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04 Janvier 2016 reçus par Me BEHIBRO Kouadio Augustin, Greffier-Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « TRANSIT-COSS » .

Objet: Réalisation de toutes opérations de transit en Côte d'Ivoire, en international et activité connexes ; Et pour la réalisation de l'objet sus-énoncé : L'acquisition, la location et la vente de tous meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La participation directe ou indirecte à toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Capital social: 25 000 000 F CFA divisé en Deux mille Cinq Cent ( 2 500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - TREICHVILLE, 12 BP 2437 ABJ 12

GERANT: Monsieur YEBOUA KOUAKOU KOSSONOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-498 du 12/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°558 du 12/01/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

